

# ACADÉMIE DE LYON

## BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES Maintenance des Véhicules et des Matériels

### Dominante : Maintenance Véhicules Industriels

SESSION 2007

Épreuve :

- EP3-1 : Intervention sur véhicule.
- EP3-2.1 : Contrôles et mesures.
- EP3-2.2 :

Nom du Candidat : \_\_\_\_\_ Prénom du candidat : \_\_\_\_\_

N° du candidat : \_\_\_\_\_

Établissement lycée professionnel : \_\_\_\_\_

Établissement CFA : \_\_\_\_\_

MODE DE VALIDATION :  
(cocher la case correspondante)

- Épreuve ponctuelle terminale.
- Épreuve par Contrôle en Cours de Formation.

**NOTA :** Ce dossier (complet) devra être conservé par l'établissement jusqu'à la session suivante, il devra être disponible le jour du jury et pourra être communiqué à l'autorité rectorale à sa demande.  
Ce dossier servira de support lors de la commission de suivi des C.C.F.

Académie de LYON		Session 2007		SUJET
Examen : B.E.P MVM		Dominante : Véhicules industriels		Code : 510-25202R
Épreuve : EP3 – Contrôle - Maintenance		Durée de l'épreuve	6 h	Page 1 sur 7
1 <sup>ère</sup> partie : Intervention sur véhicule		Durée de la partie	3 h	
			Coefficient Epreuve : 8	
			Coefficient Partie : 4	

## MISE EN SITUATION

### 1 - Description de la situation d'évaluation :

Suite au diagnostic établi par le chef d'atelier, vous devez procéder au remplacement du maître cylindre de frein et effectuer la purge du circuit.

### 2- Matériel et documentation fournis au candidat :

Documentation ressource	Outillage & matériel	Documents réponses
Carte grise du véhicule (ou sa photocopie).  Documents techniques relatifs au véhicule à remettre en état.  Données constructeur ou de référence à contrôler.	Outillage classique.  Appareil de purge spécifique.	Feuilles 3/7 et 5/7



**3 - Travail demandé :**

Réalisez l'intervention prévue sur votre poste de travail.

**Vous devez :** (après tirage au sort du poste de travail)

- compléter les renseignements manquants du contrat de réparation à l'aide du véhicule et de la carte grise,
- remplacer le maître cylindre de frein,
- purger le circuit,
- contrôler la qualité de votre travail,
- restituer le véhicule au client.

**Compétences évaluées :** C 1.2, C1.4, C2.1, C3.2, C4.1.

Compétences évaluées	Le candidat devra être capable de	Critères et indicateurs de performances	
<b>C 1.2</b> Informer le client et l'entreprise.	<b>C 1.2-1</b> Compléter le contrat de réparation.	☑ Le contrat de réparation est correctement renseigné.	<b>/1</b>
<b>C 2.1</b> Préparer l'intervention et organiser le poste de travail	<b>C 2.1-2</b> Agencer le poste de travail avec ses équipements.	☑ Le poste de travail est agencé dans un souci d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.	<b>/1</b>
	<b>C 2.1-4</b> Maintenir en état le poste de travail.	☑ Le poste de travail et les équipements utilisés sont nettoyés, rangés et remis en état. ☑ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.	<b>/1</b>
	<b>C 2.1-5</b> Respecter les règles de récupération des fluides et de tri sélectif des déchets.	☑ Les déchets sont classés dans le respect des normes et des prescriptions de l'entreprise. ☑ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.	<b>/2</b>
<b>C 3.2</b> Réaliser une intervention.	<b>C 3.2-2</b> Déposer, reposer, des sous-ensembles, des organes.	☑ Le véhicule, l'engin ou le système est remis en conformité. ☑ La méthodologie utilisée respecte les préconisations constructeur. ☑ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. ☑ Aucune détérioration n'est constatée.	<b>/5</b>
	<b>C 3.2-3</b> Démonter, remonter les éléments ou les organes.	☑ L'élément ou l'organe est remis en conformité. ☑ La méthodologie utilisée respecte les préconisations du constructeur. ☑ L'action n'appelle aucune remarque sur le plan de l'hygiène et de la sécurité. ☑ Aucune détérioration n'est constatée.	<b>/5</b>
	<b>C 3.2-4</b> Réaliser les réglages.	☑ Les valeurs de réglages retenues correspondent aux préconisations. ☑ Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions. ☑ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. ☑ Aucune détérioration n'est constatée.	<b>/2</b>
<b>C 4.1</b> Évaluer la qualité.	<b>C 4.1-1</b> Contrôler la qualité de son intervention.	☑ La qualité de l'intervention est vérifiée. ☑ La fiche d'auto contrôle est renseignée. ☑ La procédure qualité de l'entreprise est respectée.	<b>/2</b>
<b>C 1.4</b> Restituer le véhicule ou le matériel au client.	<b>C 1.4-1</b> Signaler les anomalies périphériques.	☑ Le client est informé des anomalies constatées et de leurs conséquences sur la sécurité du véhicule. ☑ Les règles de communication de l'entreprise sont appliquées.	<b>/1</b>

Académie de LYON

Date : .../...../.....

Centre d'examen : .....

Candidat N° / Nom : **Indiquez les réglages à effectuer sur la commande de frein :**

Élément	Valeur constructeur	Méthode
Garde pédale de frein.		

**Indiquez les éléments à remplacer et leur référence :**

Référence	Désignation	Quantité

**Effectuez un compte rendu oral des opérations que vous avez réalisées.**



**GRILLE D'ÉVALUATION**

Document(s) à compléter par les examinateurs et à transmettre au jury

**Compétences validables**

Compétences évaluées	Évaluation				Notes proposées	
	savoir-faire évalués (être capable de)	critères et indicateurs de performances	Niveau - → +			
<b>C 1.2</b> Informier le client et l'entreprise.	<b>C 1.2-1</b> Compléter le contrat de réparation.	☒ Le contrat de réparation est correctement renseigné.				/1
<b>C 2.1</b> Préparer l'intervention et organiser le poste de travail	<b>C 2.1-2</b> Agencer le poste de travail avec ses équipements.	☒ Le poste de travail est agencé dans un souci d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.				/1
	<b>C 2.1-4</b> Maintenir en état le poste de travail.	☒ Le poste de travail et les équipements utilisés sont nettoyés, rangés et remis en état. ☒ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.				/1
	<b>C 2.1-5</b> Respecter les règles de récupération des fluides et de tri sélectif des déchets.	☒ Les déchets sont classés dans le respect des normes et des prescriptions de l'entreprise. ☒ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.				/2
<b>C 3.2</b> Réaliser une intervention.	<b>C 3.2-2</b> Déposer, reposer, des sous-ensembles, des organes.	☒ Le véhicule, l'engin ou le système est remis en conformité. ☒ La méthodologie utilisée respecte les préconisations constructeur. ☒ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. ☒ Aucune détérioration n'est constatée.				/5
	<b>C 3.2-3</b> Démonter, remonter les éléments ou les organes.	☒ L'élément ou l'organe est remis en conformité. ☒ La méthodologie utilisée respecte les préconisations du constructeur. ☒ L'action n'appelle aucune remarque sur le plan de l'hygiène et de la sécurité. ☒ Aucune détérioration n'est constatée.				/5
	<b>C 3.2-4</b> Réaliser les réglages.	☒ Les valeurs de réglages retenues correspondent aux préconisations. ☒ Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions. ☒ Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. ☒ Aucune détérioration n'est constatée.				/2
<b>C 4.1</b> Évaluer la qualité.	<b>C 4.1-1</b> Contrôler la qualité de son intervention.	☒ La qualité de l'intervention est vérifiée. ☒ La fiche d'auto contrôle est renseignée. ☒ La procédure qualité de l'entreprise est respectée.				/2
<b>C 1.4</b> Restituer le véhicule ou le matériel au client.	<b>C 1.4-1</b> Signaler les anomalies périphériques.	☒ Le client est informé des anomalies constatées et de leurs conséquences sur la sécurité du véhicule. ☒ Les règles de communication de l'entreprise sont appliquées.				/1

Académie de LYON

Date : ...../...../.....

Centre d'examen : .....

N° de candidat : .....

**Proposition de note non arrondie :****/ 20**

Examen : B.E.P MVM	Dominante : Véhicules Industriels	Session : 2007	Code : 510-25202R
Épreuve : EP3-1 Maintenance			Page 7 sur 7